

LE RÉSEAU D'IRRIGATION A LAROQUE-DES-ALBÈRES

Jacques CANTUERN

Francis LETHIERS

Louis LLONG



LE RÉSEAU D'IRRIGATION
À
LAROQUE-DES-ALBÈRES

Jacques CANTUERN

Francis LETHIERS

Louis LLONG

SOMMAIRE

- Notice Explicative
- Légende des feuilles
- Annexe 1 : Sites à explications particulières
- Fig. 1 : L'ancien moulin seigneurial : état actuel
- Fig. 2 : Vue d'ensemble du relevé sur le 1/25000
- Fig. 3 : Rive gauche : repérage des feuilles sur le fond cadastral
- Le réseau de la rive gauche : feuilles 1G à 6G
- Fig. 4 : Rive droite : repérage des feuilles sur le fond cadastral
- Le réseau de la rive droite : feuilles 1D à 10D
- Le réseau dans le secteur du Mas Malzac : feuille 1M
- Fig.5 : Vue d'ensemble schématique du réseau d'irrigation
- Planches photographiques I à IV
- Hydrographie et promenades en montagne à Laroque- des - Albères : schéma général

Le réseau d'irrigation à Laroque-des-Albères

par Jacques CANTUERN, Francis LETHIERS et Louis LLONG

NOTICE EXPLICATIVE (1^{ère} édition, 2008)

I – Introduction et avertissement

a) Le projet d'un relevé du réseau d'irrigation prit naissance en 2006 lors d'une réunion du conseil d'administration de l'Association des jardiniers de la Tanyari, nom de la rivière de Laroque. Monsieur Jean-Paul Taquet, président, suggéra qu'un tel travail devenait nécessaire afin d'aplanir d'éventuels litiges d'arrosage. En effet depuis 1859 (Camiade et al.,2008) aucun document de la sorte ne fut établi. Le site s'y prête puisque le village de Laroque est installé en bas d'un torrent pyrénéen typique, de sens Sud-Nord, alimenté par un bassin de réception large de trois km, entre le Pic d'Aureille (1030 m) à l'Ouest et le Pic Neulos (1256 m) à l'Est. Le contexte géologique semble classique pour la région. Le bassin de réception est installé sur des migmatites d'anatexie et des gneiss de l'ère primaire ou antérieurs, avec leurs granitoïdes associés. L'ensemble est découpé par de nombreux filons de quartz et parfois des injections d'oxydes de fer hématitique. Les principaux minéraux de ces roches sont : les feldspaths, le quartz, le mica noir, le mica blanc, la tourmaline et les grenats.

Vers la « Fontaine minérale », à l'altitude d'environ 150 m, le torrent appelé ici « la Rivière de Laroque », entaille un ancien cône de déjection fait de sédiments fluvio-glaciaires de l'époque quaternaire. Sur ces derniers, la majorité des jardins actuels sont installés. Dans l'Est du village, au Sud du quartier de la Citadelle, un petit affluent de la rivière, appelé « Correc de la Blanca », arrive même à atteindre des sables laguno-marins du Pliocène inférieur. Jadis les cultures des pauvres gens s'étagaient plus haut (jusqu'à 500 m d'altitude) comme en témoignent les nombreuses murettes en pierres sèches retenant l'humus dans des petites terrasses (=feixas). Il suffisait d'un peu d'eau amenée par une source, ou déviée d'un ruisseau (=correc), pour cultiver.

b) Malheureusement, le travail effectif du relevé ne débuta qu'en 2007 avec trois jardiniers bénévoles : Jacques CANTUERN, Francis LETHIERS et Louis LLONG, tous trois possédant des attaches familiales ainsi que sentimentales avec le village de Laroque.

Le projet était destiné à établir les servitudes d'arrosage et à servir d'outil de travail pour les élus afin de gérer la vie quotidienne. De plus, les responsables municipaux soulignèrent l'intérêt historique de reporter également le réseau du passé avec ses utilisations, en particulier le fonctionnement des anciens moulins, etc., avant que la mémoire de ces tracés ne se perde irrémédiablement. Il s'agit en effet d'une partie du patrimoine rocatin ayant sa place dans l'activité touristique régionale. Le champ de l'objectif s'élargissant, il fallait en limiter la surface.

c) Le présent relevé concerne l'eau issue de deux prises principales sur la rivière de Laroque. La première, sous le lieu-dit « Les Caranques », vers 200 m d'altitude, permet d'arroser les jardins de la rive droite (feuilles 1D à 10D). Elle s'effectue sans retenue= « rasclose » (Pl.I, fig.1). La deuxième, dans une « basse » vers 130 m d'altitude, sous un moulin en ruine, conduit l'eau aux jardins de la rive gauche (feuilles 1G à 6G).

Afin de limiter le nombre de feuilles cadastrales nous n'avons pas répertorié deux anciens systèmes d'irrigation aux agencements néanmoins remarquables. L'un amenait l'eau aux terrasses du « Casot d'en Lic », maintenant en ruine, et situé vers 300 m d'altitude, sur le flanc gauche de la vallée torrentielle. Ce secteur possède d'ailleurs une flore diversifiée caractéristique. La prise d'eau était environ à 400 m de là en amont. La descente de l'eau, dans un canal toujours repérable, longeait presque les courbes de niveau à côté d'un chemin praticable actuellement. L'autre utilisait le débit temporaire d'un ruisseau, le « Correc de Mata Porcs » qui, en plaine, se jette dans la Rivière de Laroque entre Saint-Génis-des-Fontaines et Sorède. En montagne, ce correc occupe le fond d'un talweg situé à l'Est de la crête du Dolmen del Moro et du Pla d'en Guinot. Une retenue d'eau permettait d'irriguer les terrasses (=feixas) du Mas Soler vers 250 m d'altitude. Plus bas, un petit barrage (Pl.IV, fig.2) alimentait le domaine du Mas Malzac vers 180 m d'altitude, puis le Mas Blanc ainsi que les jardins dits « Horts de la Pouça » (feuille 1M).

d) Après l'exposé de notre méthode de travail, nous présenterons la forme adoptée pour le document final. Puis nous montrerons comment les résultats font découvrir quelques précisions historiques, sociologiques et même climatiques. Enfin les auteurs se permettent de suggérer certaines recommandations quant à l'aménagement et la conservation du patrimoine de l'eau.

II – Méthode d'investigation

Les tracés relevés sur les documents résultent d'une observation par les auteurs qui se déplaçaient à trois, munis des plans cadastraux, en y portant les tracés au fur et à mesure. Parfois il fallait chercher dans les broussailles afin de retrouver les rigoles abandonnées. Tel fut le cas, par exemple, pour les anciens jardins de la rive gauche du Correc de la Blanca (parcelles n° 1101 et 2077, feuille n°4D) et pour l'ancienne arrivée d'eau au fond de la rue de la Vèze (feuille n°3D), ou encore sous les écoles (parcelles n°205 à 219, feuille n° 3G). L'un de nous (Louis Llong) ayant connu le village dans son enfance, se souvenait des anciens jardins et des personnes qui les cultivaient. De plus, nous interrogeons les « Anciens » qui possédaient la mémoire de leurs parents, voire de leurs grands parents. C'est ainsi qu'à l'aide de madame Justine Cordobès nous avons reconstitué le passage de l'ancien ruisseau sous la route sortant du village vers Saint-Génis-des-Fontaines (site particulier n°22de la feuille 7D) et se dirigeant vers les parcelles n°196 et 195. Monsieur Henri Pagès nous a permis de mieux comprendre le système d'arrosage derrière les maisons du côté Ouest de la rue François Arago (Pl.II, fig.5). Madame Reine Batlle nous montra le circuit près de l'ancien moulin du site particulier n°21 en parcelle n°18 (feuille 6D). Monsieur Jean-Pierre Miette nous accompagna dans l'exploration des deux tunnels débouchant dans sa propriété (parcelles n°249 et 251). Ils aboutissent sous l'ancien moulin seigneurial (parcelle 248 et site n°13b), à partir du réservoir toujours visible (site n°13a), sous la placette en bas de la côte (fig.1, feuille 6D, Pl.I, fig.5.6 et Pl.II, fig.1-3). Monsieur Jean Pujol, propriétaire du Mas San Julia, nous indiqua avec précision le tracé final de l'irrigation en rive gauche. Citons également Monsieur Gaston Llosa, mémoire vivante du réseau d'irrigation et qui nous guida complaisamment dans

le secteur du Mas Blanc (feuille n°1M et Pl.IV, fig.1-5). Il serait impossible de citer toutes les personnes qui s'impliquèrent à nous renseigner tellement les bonnes volontés étaient nombreuses. Régulièrement, des photographies fixèrent certains lieux importants de nos recherches (Pl. I à IV).

Les auteurs garderont un souvenir merveilleux de ces promenades si instructives et si riches en contacts humains.

Une Petite bibliographie vint également à notre secours. L'ouvrage de COURTS & MATHEU (1995) et spécialement le chapitre « Arrosages des terres » (p. 159) qui retrace l'historique du sujet. LETHIERS & REGNAUD (2006) ont écrit quelques pages sur le « ruisseau de la ville ». Quant à l'histoire générale du village de Laroque dans son contexte régional, on pourra consulter PIERRE (1995). Nous recommandons évidemment l'article de CAMIADE, LACOMBE-MASSOT et BARNADES (2008) sur le ruisseau des moulins.

Références :

CAMIADE M. , LACOMBE-MASSOT J.-P. et BARNADES G.(2008). Le « rech dels molins » de Laroque-des-Albères. In : L'Albera. Architecture populaire et traditionnelle, p.30-59. Consell Comarcal de l'Alt Empordà.

COURTS A. & MATHEU G. (1995). La Roca d'Albera. Les presses Littéraires, St-Estève, 433p.

LETHIERS F. & REGNAUD J.-M. (2006). Le ruisseau d'en haut à Laroque. Publ. Int., mairie de Laroque des Albères, 4 p.

PIERRE J.-M. (1995). Laroque des Albères. A la recherche de son histoire. Publié par l'auteur, 60 p.

III – Présentation du document

Nos relevés du réseau d'irrigation sont tracés sur le support cadastral actuel. Selon la complexité du circuit des rigoles, il convenait d'adopter plusieurs échelles pour une lisibilité optimale (1/707 à 1/3535 en format A4).

Les relevés sont conçus à l'aide de figurés expliqués dans la légende. Le réseau d'irrigation fonctionnant actuellement, libre ou couvert, a été distingué du réseau encore visible, mais abandonné. Le figuré sépare également le réseau « abandonné réversible », c'est-à-dire pouvant aisément se réhabiliter, du réseau « abandonné définitivement » parce que trop difficile à remettre en œuvre ou même oblitéré par des constructions plus récentes. La conduite en fonte (315 m de longueur), de l'ancienne usine électrique, possède un figuré spécial. Nous avons noté les vannes de déviations ainsi que les vannes de prise d'eau vers les jardins. Le trajet de l'eau à l'intérieur d'une propriété n'est pas dessiné, sauf s'il s'agit d'une servitude nécessaire à l'arrosage des propriétés suivantes. Lorsque le tracé d'antan devenait incertain soit par un manque de trace visible, soit par une absence de mémoire, deux points d'interrogation signalent le fait. Les fontaines et les puits sont également notés. Des numéros renvoient à la rubrique « sites à explications particulières ».

Des planches photos présentent quelques lieux significatifs avec, parfois, certains propriétaires consultés (Pl. I à IV).

Ainsi conçu, le relevé se compose de six feuilles (1G à 6G) pour la rive gauche, dix feuilles (1D à 10D) pour la rive droite et une feuille (1M) pour le secteur du mas Malzac.

IV – Conclusions sur le résultat

a) Le 10 août 1633, le seigneur de Laroque, Jérôme de Pérarnau, jugea (avec sagesse !) que le village ne pouvait vivre sans son réseau d'irrigation issu de la rivière. Aussi il fit la concession de l'arrosage à la dite commune. Depuis ce jour, une autogestion de l'eau par les jardiniers s'installa, sous la protection des responsables municipaux (Cours & Matheu, 1995, p. 159 et 161). Ainsi, l'Association des Jardiniers de la Tanyari d'aujourd'hui poursuit la gestion de ce privilège ancestral.

Notre relevé montre des systèmes buissonnants, à ramifications dichotomiques se dirigeant vers les besoins sectoriels (Fig. 5). Chaque système prend naissance à partir d'une « prise d'eau » au torrent, lieu critique, sans cesse à surveiller, sans cesse à réaménager. D'ailleurs l'Association a le devoir de maintenir en état toutes les rigoles selon la demande. Parfois des ouvrages étayés et maçonnés deviennent nécessaires lorsque le ruisseau court le long d'une falaise à éboulements fréquents. Tel est le cas, sur la rive droite, en dessous de la prise d'eau des Caranques et tel est le cas, sur la rive gauche, en dessous de la prise d'eau de l'ancien moulin. Une attention particulière concerne « le ruisseau de la ville » (El Reg de la vila de dalt) (site n°1, feuille 1D et Pl. I, fig.2) qui conduit l'eau sur environ 1 km à vol d'oiseau, depuis la prise d'eau sous les Caranques jusqu'au « bassin » (site n°4). Ce parcours a toujours été capital puisqu'ensuite cette eau irrigue tout le village. Aussi une surveillance permanente s'y exerce, ainsi qu'un curage et un nettoyage en bordure de la canalisation, chaque année, par une équipe de jardiniers.

b) Historiquement, le réseau d'irrigation des jardins et les principaux moulins actionnés par cette eau ont probablement existé avant le développement maximal des faubourgs du village. En effet, en plusieurs endroits, les constructions recouvrent une rigole canalisée de façon à respecter la servitude. On le voit, par exemple, sous la maison du cordonnier (parcelle n°14 et feuille 6D) et sous quelques habitations, rue du Maréchal Joffre (parcelles n°95 à 97 de la feuille 8D). Le plus souvent l'agencement des maisons s'adaptait, quitte à le modifier quelque peu, au circuit de l'eau. Le secteur Ouest de la rue Arago illustre ce phénomène. Plus récemment, certaines constructions nouvelles ont fait disparaître le réseau ancestral. Tel fut le cas du quartier de Vèze qui a perdu l'irrigation de ses jardins (feuille 3D). Cependant on aurait tort de s'en émouvoir car la particularité rocatine de l'arrosage fut, de tout temps, l'adaptabilité de son réseau. Nul doute qu'un jour, si les besoins revenaient, les gens de la Vèze se grouperaient pour remettre en état leur circuit avec les servitudes nécessaires.

L'ingéniosité des rocatins les conduisait à construire des canaux « en aqueducs aériens » lorsque la topographie les y obligeait. Trois d'entre eux nous sont connus dans le passé. Le premier (site particulier n°9 de la feuille n°2D) consistait en une gouttière métallique à l'angle SW de la basse d'en Pagès (site n°8). Elle prenait l'eau issue de la parcelle n°298 et la déversait dans la rigole longeant l'arrière des maisons de la rue de l'église. Cette installation permettait l'arrosage de leurs petits jardins (parcelles 234-232 et 225-223 des feuilles 3D et 4D) plus élevés que le niveau du ruisseau de la ville juste à côté. Le deuxième (feuille n° 2G), sur la rive gauche, était un canal suspendu au-dessus d'un méandre de la rivière avant le pont du Malès (canal en bordure de la parcelle n°150). Ce parcours revêtait une grande importance puisqu'il assurait l'arrivée de l'eau dans le secteur du Malès, puis traversant l'avenue du Roussillon, jusqu'aux anciens jardins sous les écoles. Le troisième, en extrême fin de rive gauche, (feuille n°6G) passait au-dessus du canal de Saint-Génis-des-Fontaines (voir la remarque sur le site n°30 et Pl.IV, fig.1).

c) De tout temps, pas une goutte du liquide vital ne devait se perdre. Les dénivellations rapides du relief permettaient de faire tourner quatre moulins à farine, mais à leur sortie, l'eau récupérée servait de nouveau à l'arrosage. Il en allait de même pour la basse d'en Pagès (site n°8 de la feuille 2D) dévolue également à éteindre les incendies du village (COURS et MATHEU, 1995, p.161). Lorsqu'un excédant d'eau survenait, le système d'arrosage le ramenait toujours à la rivière : on ne gaspillait pas les biens de la nature !

d) Au cours de nos observations, l'aspect social de l'irrigation rocantine s'imposa à notre esprit. En effet, la construction et la maintenance des parties communes du réseau impliquent un regroupement de personnes qui s'entendent pour travailler fraternellement dans le même but. Le fonctionnement du système nécessite également un « savoir-vivre » entre les participants. Par exemple chacun sait qu'on doit laisser les voisins traverser sa propriété si le réseau passe dans celle-ci : servitude oblige ! On ne peut « couper l'eau » au suivant qui arrose sans en demander la permission : amabilité de rigueur ! Celui qui transgresserait ces coutumes de bon aloi se verrait rappeler à l'ordre par le groupe. Le 4 septembre 1818, un arrêté préfectoral réglementait même les temps d'arrosage des intéressés à la suite d'une réunion générale chez Joseph Malzach, le maire de l'époque. Aujourd'hui, nous n'en sommes plus là, mais « l'Association des Jardiniers de la Tanyari » assure toujours la cohésion sociale et veille à la bonne organisation de l'arrosage à Laroque.

e) Enfin, une constatation d'ordre climatique apparaît clairement : la quantité d'eau disponible actuellement à partir du torrent semble plus faible que jadis. En effet 165 propriétaires pouvaient arroser au XIX^{ème} siècle. Cet ordre de grandeur s'est probablement maintenu dans la première moitié du XX^{ème} siècle et spécialement pendant et juste après la deuxième guerre mondiale où il fallait « jardiner pour manger ». En ce début de XXI^{ème} siècle l'association compte environ 90 jardiniers. Cette chute est confirmée par le nombre grandissant des parcelles retournées à la friche ou consacrées à l'agrément. Or, certains étés, il arrive que le filet d'eau torrentiel devienne à peine suffisant pour le système racinaire des potagers et des quelques arbres et arbustes fruitiers. On en conclut que le débit a diminué, particulièrement ces dix dernières années d'après les observateurs réguliers. Ces faits sont-ils en relation avec le fameux « réchauffement climatique » ?

V – Recommandations suggérées

Au terme du récapitulatif sur le réseau d'irrigation, les auteurs possèdent suffisamment d'informations pour émettre quelques idées utiles à l'évolution de l'arrosage et du jardinage dans la commune.

L'Association des Jardiniers de la Tanyari représente une des structures sociales indispensables au village de Laroque. Comme nous l'avons souligné, elle perpétue une institution en usage depuis 1633 au moins, et probablement en place dès l'époque romane. Il s'agit donc d'un patrimoine vivant, assurant la gestion de l'irrigation communale et conservant la connaissance du savoir horticole de la vallée. C'est également un regroupement de personnes qui œuvrent dans l'amitié, l'esprit d'entraide et d'échanges. Hélas, la menace du vieillissement plane sur cette belle organisation. En effet, la grande majorité de ses acteurs sont des retraités. Lorsque les forces déclinent, la parcelle cultivée passe souvent en terrain d'agrément ou pire, retourne à la végétation naturelle. Il faut reconnaître que le mode de vie actuel, avec son stress, les déplacements, la télévision, internet, etc., laisse difficilement la possibilité d'une surcharge aux personnes actives. Certains couples de bonne volonté ont essayé puis abandonné. Pourtant, quel plaisir de se rendre le week-end au jardin en famille et de montrer à ses enfants les merveilles qui sortent de la terre !

Nous pensons néanmoins que les jardins irrigués doivent se maintenir coûte que coûte parce qu'il s'agit d'une spécificité rocatine qui devient d'ordre culturel et même touristique. De plus, le jardinier, habitué à surveiller la terre au fil des saisons, préserve l'environnement et veille aux réalités écologiques du milieu naturel. En particulier, protégeons comme des écrins, les jardins de la « coulée verte », en ZPPAUP sur la rive gauche et ceux de la terrasse quaternaire sur la rive droite. La municipalité pourrait investir dans l'achat de jardins abandonnés lorsque l'affaire est possible. Ensuite, pour toute location, il ne serait demandé comme charge que celle de maintenir la surface en potager. Des jardins pourraient appartenir aux écoles en vue de travaux pratiques horticoles : comment préparer la terre, arroser, semer, planter, récolter puis cuisiner les bons légumes que beaucoup d'enfants ne savent plus reconnaître. Que de notions instructives à introduire à l'occasion de tels déplacements !

Il est également possible de convertir certains terrains en arboretum : un circuit aménagé pour les arbres fruitiers, si diversifiés dans notre région, et un autre pour les essences naturelles. Puisque les tentatives courageuses pour aménager un parcours botanique ne résistèrent pas aux forces du vandalisme, peut-être qu'un « jardin botanique » aurait davantage de succès.

On peut concevoir un circuit scolaire et touristique comprenant les points importants du système d'arrosage, le fonctionnement des anciens moulins, les puits réaménagés du village ; l'ensemble couplé avec la visite d'un musée des vieux métiers et de l'outillage associé.

VI – Remerciements

L'Association des Jardiniers de la Tanyari ainsi que les trois auteurs remercient la population rocatine pour son bon accueil et les précieux renseignements communiqués et particulièrement Mesdames Janine Aliot, Irène Romengas et monsieur Julien Parra qui nous ouvrirent leur porte.

L'Association du patrimoine de Laroque et spécialement son président, Monsieur Daniel Chaban a toujours soutenu notre action avec enthousiasme. Tel fut également le cas de monsieur Jean-Pierre Lacombe-Massot, historien. A la mairie de Laroque nous avons trouvé une aide bienveillante pour les tirages cadastraux, les photocopies, etc. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Les personnes qui découvriraient des corrections à apporter, des oublis à combler, sont priées de nous en informer pour la publication éventuelle d'une nouvelle édition ; merci d'avance.

LEGENDE

-  Réseau actuel d'irrigation avec sens d'écoulement.
-  Réseau actuel d'irrigation, mais couvert.
-  Réseau d'irrigation abandonné mais réversible.
-  Ruisseau d'irrigation abandonné définitivement.
-  Vanne d'arrosage par une prise d'eau sur un canal.
-  Vanne de prise d'eau abandonnée.
-  Regard avec vannes de déviation.
-  Grille d'observation sur un canal couvert.
-  Conduite forcée en fonte de 25cm de diamètre amenant l'eau du « Bassin » à l'ancienne usine électrique de la « Basse d'en Pagès » (n°8).
-  Fontaine actuelle.
-  Fontaine abandonnée.
-  ?? Mémoire du réseau incertaine ou perdue.
-  ①, ②, ③... Sites à explications particulières notées en annexe.
-  Puits

Remarques:

a) Le relevé cadastral officiel figure un « ruisseau de la ville » trop épais, de couleur bleue, induisant des difficultés de représentation des vannes.

b) Les vannes sont généralement représentées trop grandes par rapport à l'échelle du support, dans un souci de meilleure lisibilité.

Annexe 1

Sites à explications particulières

- ① « Ruisseau de la ville » figuré trop épais à l'échelle du support cadastral. En fait son tracé englobe le chemin pédestre adjacent qui le longe continuellement. Son relevé est simplifié, les sinuosités mineures n'étant pas représentées.
- ② « La fontaine minérale », (source !) joyau rocatin.
- ③ « La deuxième fontaine minérale », (source !) abandonnée.
- ④ « Le bassin ». Retenue d'eau, d'environ 650 m³ de capacité. Sa surface est un carré de 18m de côté, tronqué à l'angle NE. Près de cet angle descend un trop plein qui peut alimenter le "ruisseau de la ville" d'en bas, ainsi que la conduite forcée en fonte.
- ⑤ « Fontaine des oiseaux » (Font dels ocells), avec son réservoir.(eau potable). Source.
- ⑥ Ancien bassin de rétention d'eau actionnant l'ancien moulin à farine, « Moulin de la Pave » (parcelle 1007).
- ⑦ Point de déviation à refaire : il est à demi sous grille et sans vannes réelles.
- ⑧ Anciennement « Basse d'en Pagès » qui donnait l'eau à l'ancien village. Ultérieurement comblée pour devenir le terrain de boules du haut village.
- ⑨ Point complexe. Jadis, une gouttière aérienne conduisait l'eau vers les jardins des parcelles n°232-234, 223-225. En couvert, la conduite en fonte et le ruisseau de la ville passent également.
- ⑩ Fontaine de la Vèze (source). Actuellement tarie, mais anciennement source de valeur. Réservoir à nettoyer. Architecture remarquable à sauver en urgence.
- ⑪ Fontaine de la rue de l'église. Alimentée par une petite conduite souterraine, branchée sur le réservoir de la « Fontaine des oiseaux » (n°5). Eau potable utilisée par la population. Panneau à embellir, le site historique, situé devant le portail de l'église étant à exploiter.
- ⑫ Bornes à eaux du village, maintenant disparues. Installées vers 1935, Joseph Carbonneil maire, au nombre d'une douzaine. Par des tuyaux souterrains, elles étaient branchées à l'extrémité de la conduite forcée en fonte, dans la bâtisse de l'ancienne turbine électrique (n°215 du plan cadastral). Eau non potable.
- ⑬ Ancien moulin seigneurial.
 - ⑬a Le réservoir. Actuellement sous le parking au Sud de la bâtisse en parcelle n°248. On y accède par une petite porte en fer (sorte de regard), donnant sur la Côte de la Place. Le ruisseau d'irrigation y entre par l'angle SE après sa descente en souterrain, de la Côte de la Place. Une petite vanne, sur le bord Est du réservoir, accessible par le regard, permet de dévier l'eau vers la rue du Maréchal Joffre. Des eaux pluviales pénètrent également dans l'angle SW du réservoir.

⑬b Les deux tunnels de l'ancien moulin (voir Fig.1 et Pl.I, fig.5,6 ; Pl.II, fig.1-3).

Actuellement, le bord Nord du réservoir présente une vanne faisant descendre l'eau dans le tunnel Est. A droite de cette vanne, un trop-plein ramenait éventuellement l'eau dans ce tunnel. L'entrée de l'eau dans le tunnel Ouest est obturée par un travail bétonné. Cependant, sa descente empruntait un conduit visible au fond quand on remonte le tunnel par sa sortie Nord.

Jadis, les deux descentes d'eau actionnaient deux meules, l'une pour la farine, l'autre pour l'huile (renseignement de Jean-Pierre Lacombe). Le moulin proprement dit se situait en bâtisse de la parcelle n°248. Les deux tunnels débouchent actuellement dans une petite cour (parcelle n°249, 251) et sont séparés par un pilier de 0,60m de large.

- ⑭ Portillon en fer donnant accès au canal conduisant l'eau d'irrigation, plus l'eau pluviale.
- ⑮ Vanne de déviation recouverte lors de la pose de l'enrobé sur la rue en 2007.
- ⑯ Puits du Chemin des Disputes. Jadis avec une pompe à main publique.
- ⑰ « Fontaine de la Rarde ». Actuellement à sec. Jadis alimentée par un tuyau branché sur le puits du Chemin des Disputes.
- ⑱ Puits de la « Fontaine de la Rarde ». Jadis utilisée à l'aide d'une pompe à main publique, aujourd'hui abandonnée. Architecture remarquable. A aménager en urgence.
- ⑲ Ancienne pompe à main et ancien abreuvoir taillé dans deux pierres. A aménager.
- ⑳ Puits du Malès. Jadis avec une pompe à main publique. A rénover.
- ㉑ Ancien réservoir (maintenant un jardin) d'un ancien moulin à farine (bâtisse de la parcelle n°18).
- ㉒ Jadis le ruisseau d'irrigation passait sous la route dans un petit tunnel à voûte.
- ㉓ « Puits de la ville ». Anciennement d'utilisation publique. Jadis puits du seigneur. Un souterrain relie l'angle Ouest du café de la place (n°246) à la descente de ce puits, de façon à puiser l'eau sans sortir.
- ㉔ « Puits sous la statue de la Vierge ». Anciennement pompe à main publique. Actuellement supprimée. A réaménager.
- ㉕ Anciennement une retenue d'eau (=rasclose), maintenant inexistante.
- ㉖ Puits avec anciennement une pompe à main publique. Mérite un aménagement.
- ㉗ Anciennement une retenue d'eau (=rasclose), maintenant inexistante.
- ㉘ Anciennement une retenue d'eau (=rasclose), maintenant inexistante.
- ㉙ Tunnel avec linteaux de pierres plates remarquables.
- ㉚ En 1940, ce ruisseau d'irrigation passait ensuite au-dessus du canal de Saint-Génis-des-Fontaines, tel un mini-aqueduc, vers le mas Coste.

Fig. 1

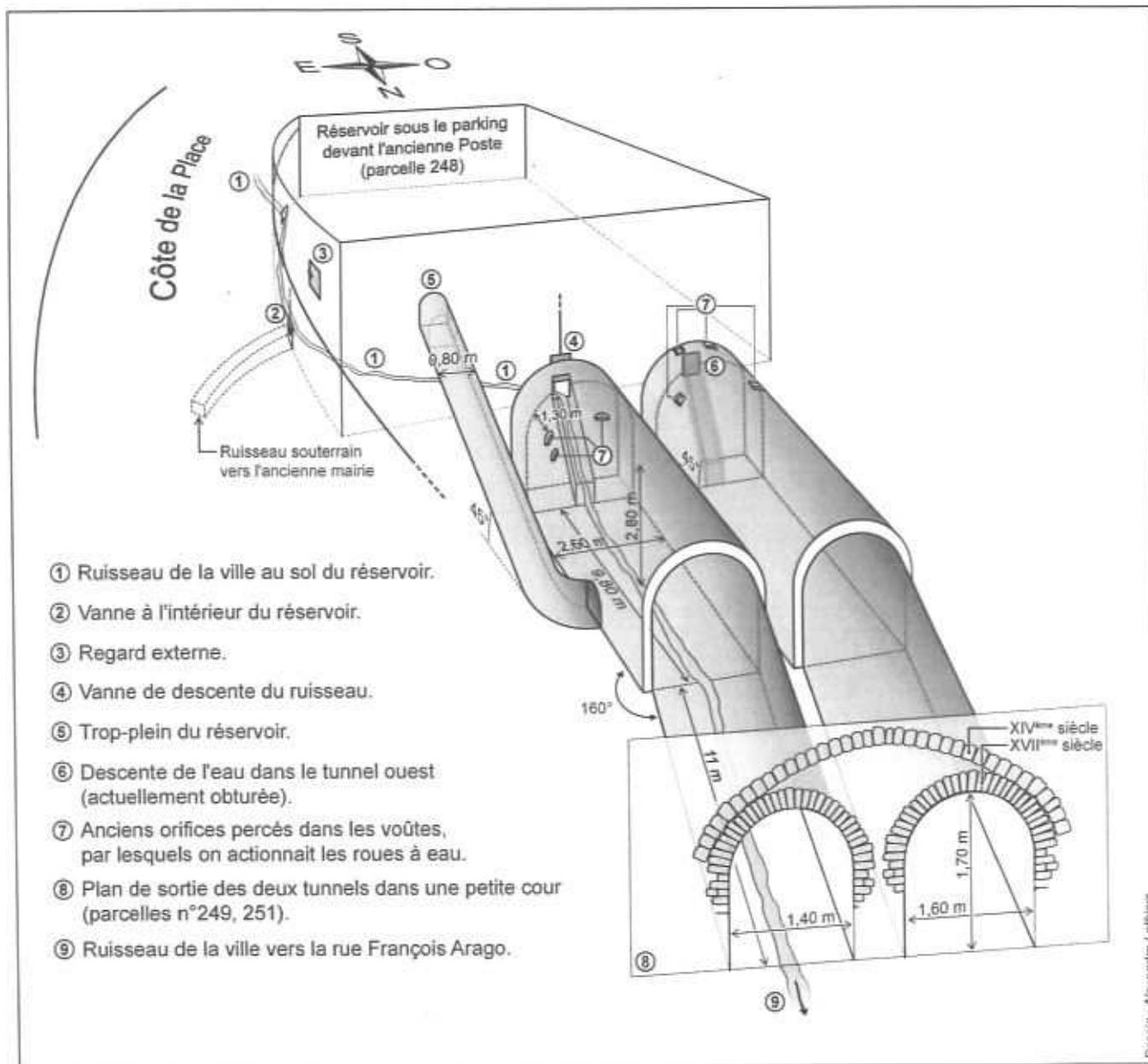
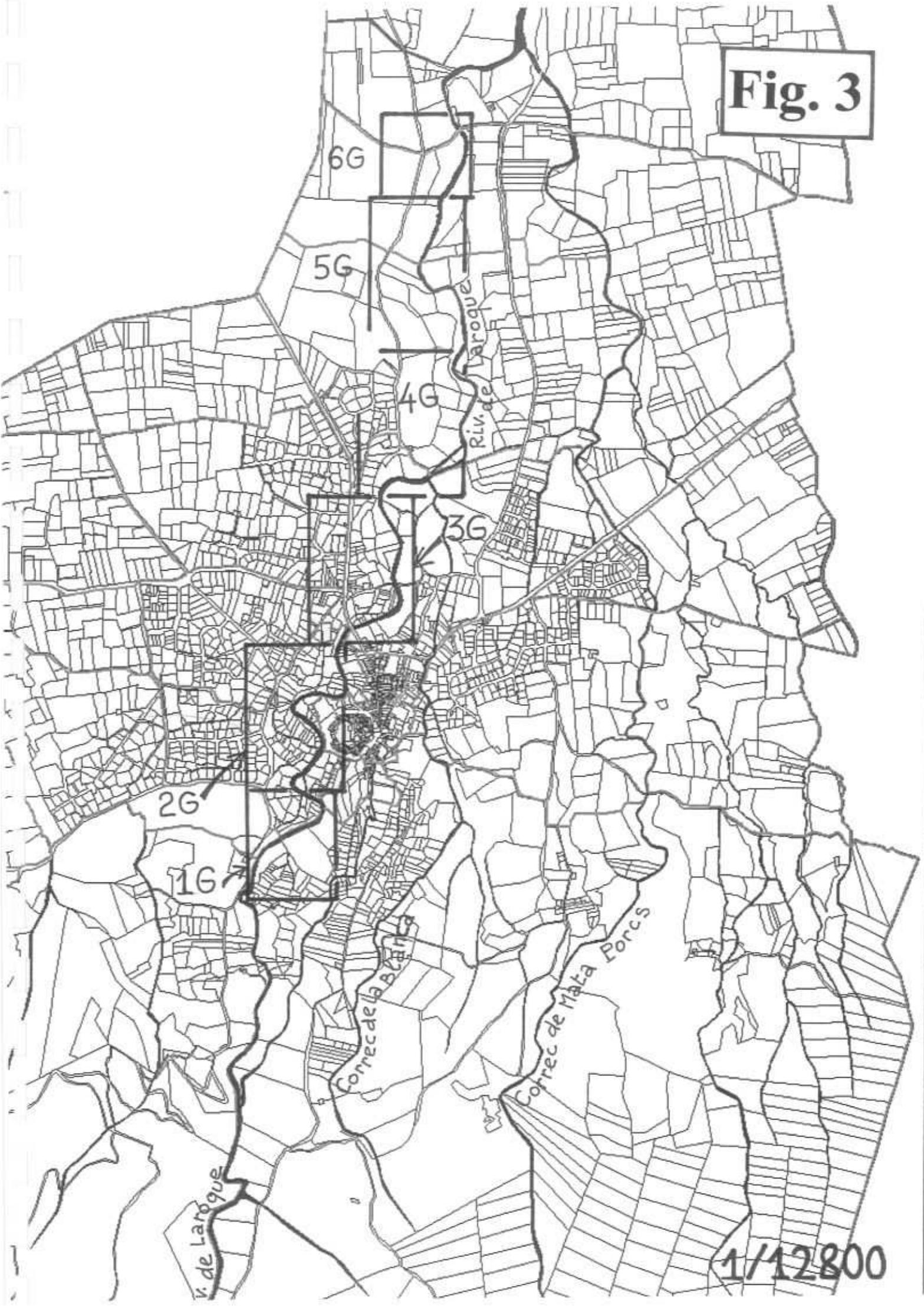
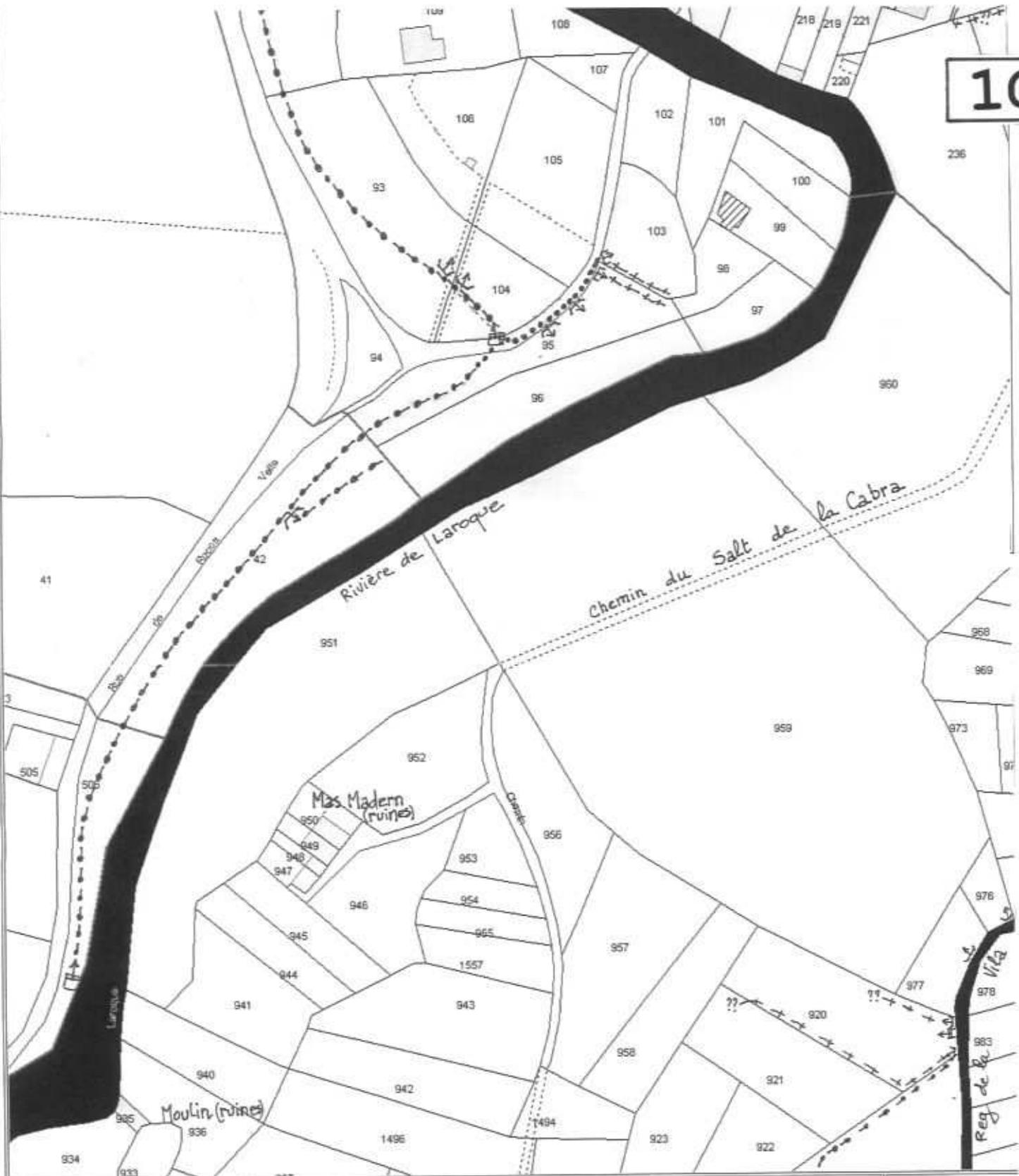


Figure 1 : L'ancien moulin seigneurial : état actuel.

Fig. 3



1G



MAGS
Mediterranée

Echelle

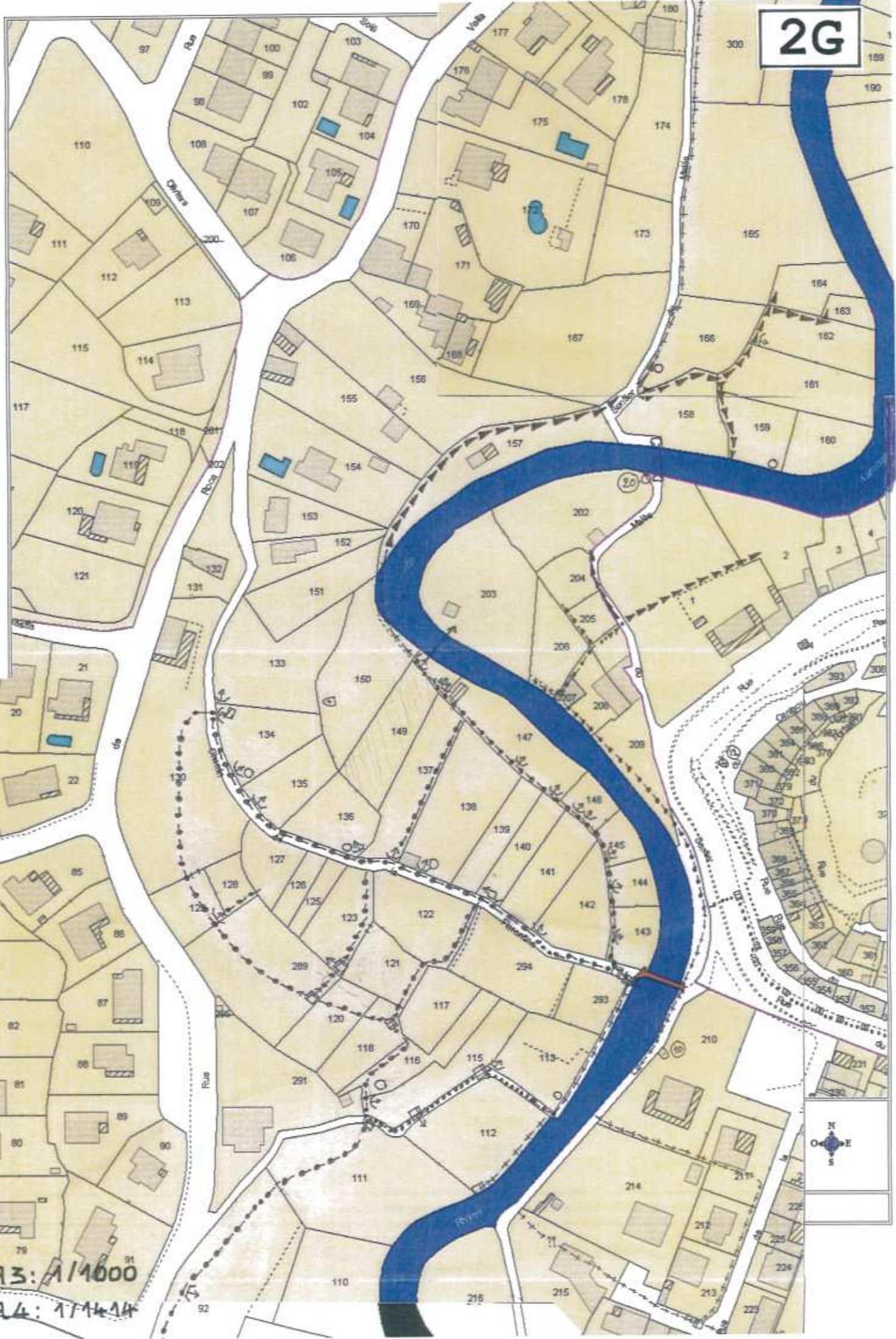
LEGENDE

- PARCELLE
- ▣ BATI (Dur)
- ▤ BATI (Léger)

Attention, toutes les informations contenues dans ce plan n'ont aucune valeur légale.

A3 : 1/1000
A4 : 1/1414

2G



A3: 1/14000
A4: 1/1414

4G

A3: 1/1000
A4: 1/1414

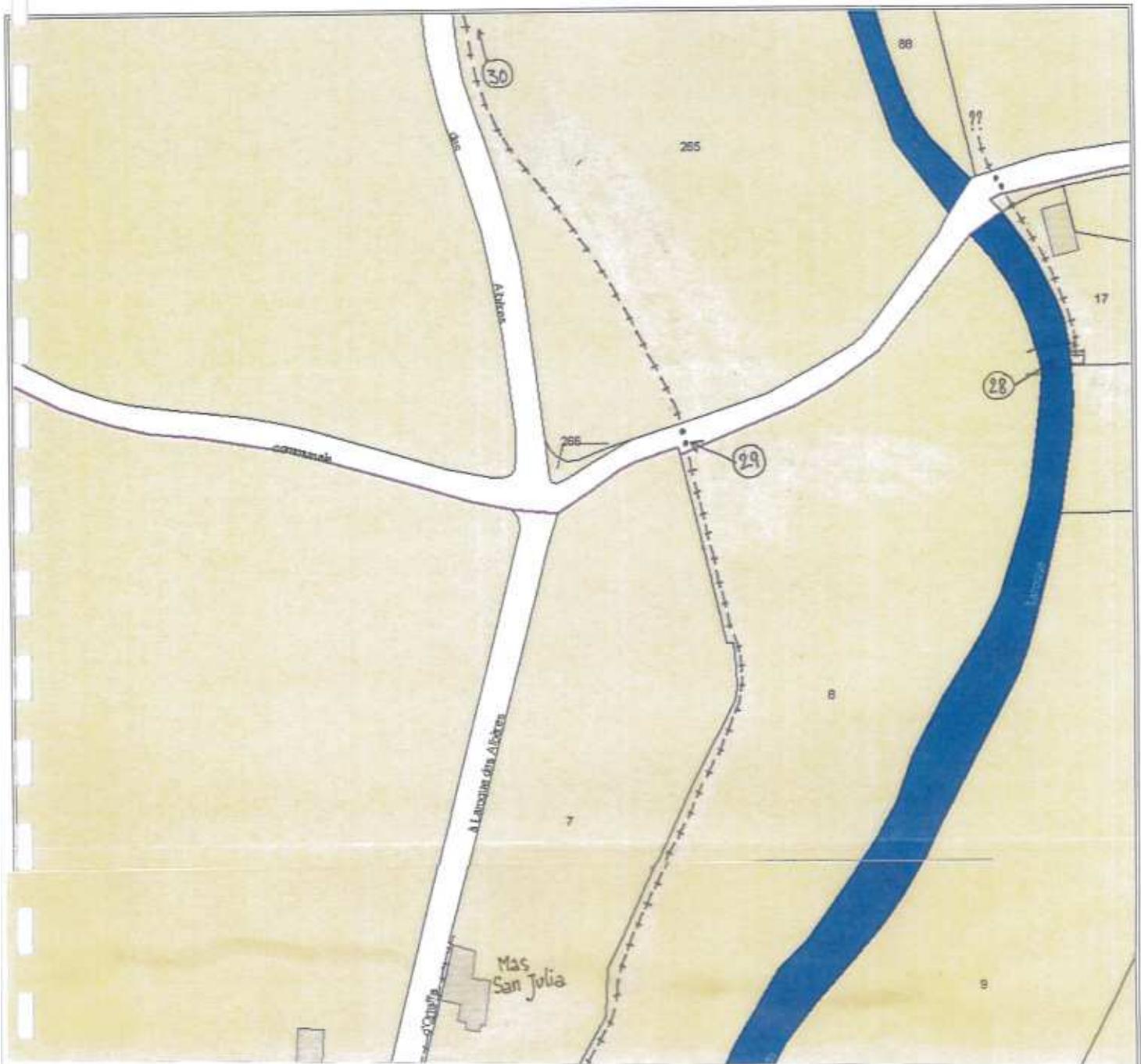


5G



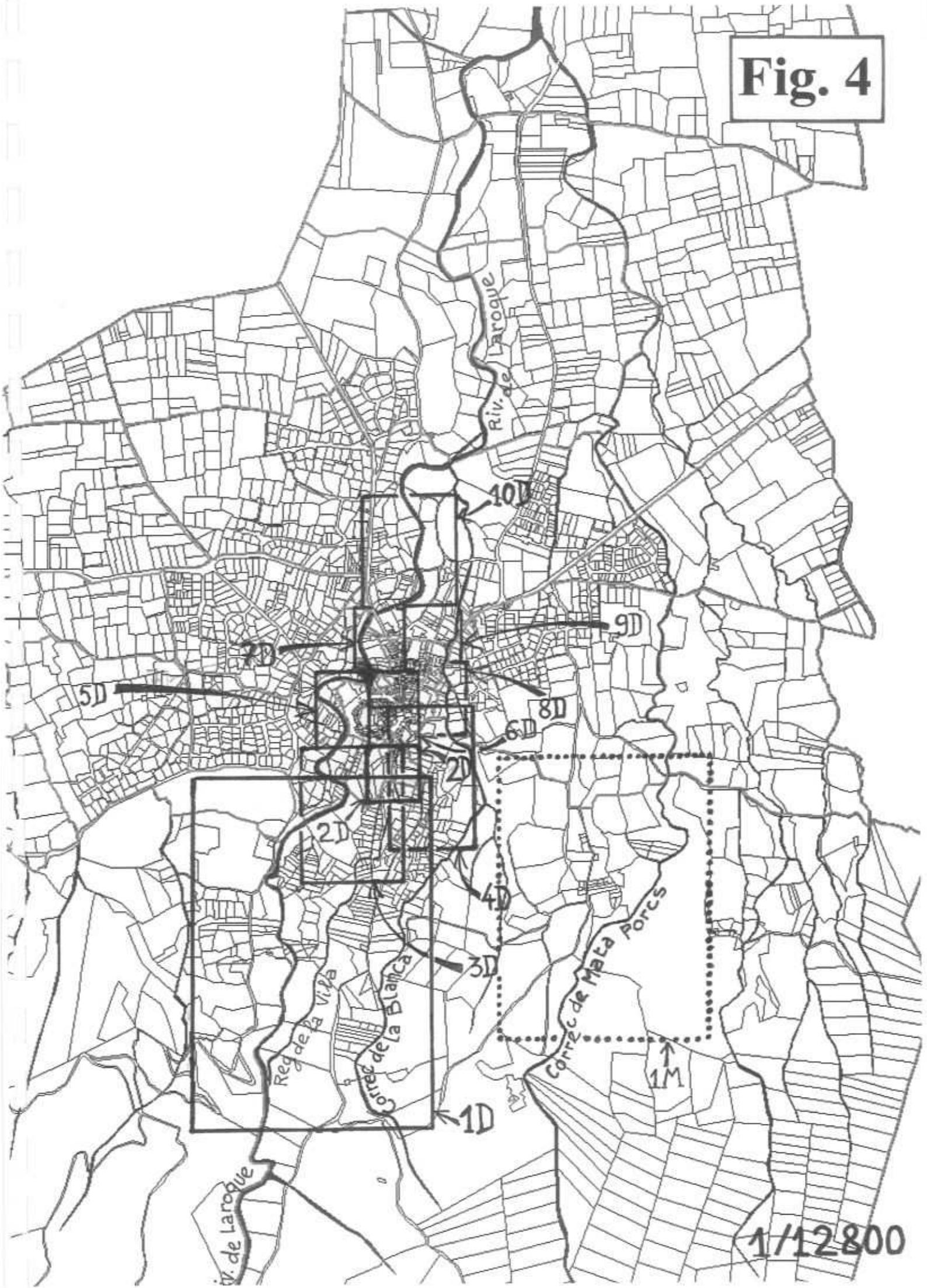
A3: 1/1000
A4: 1/1414

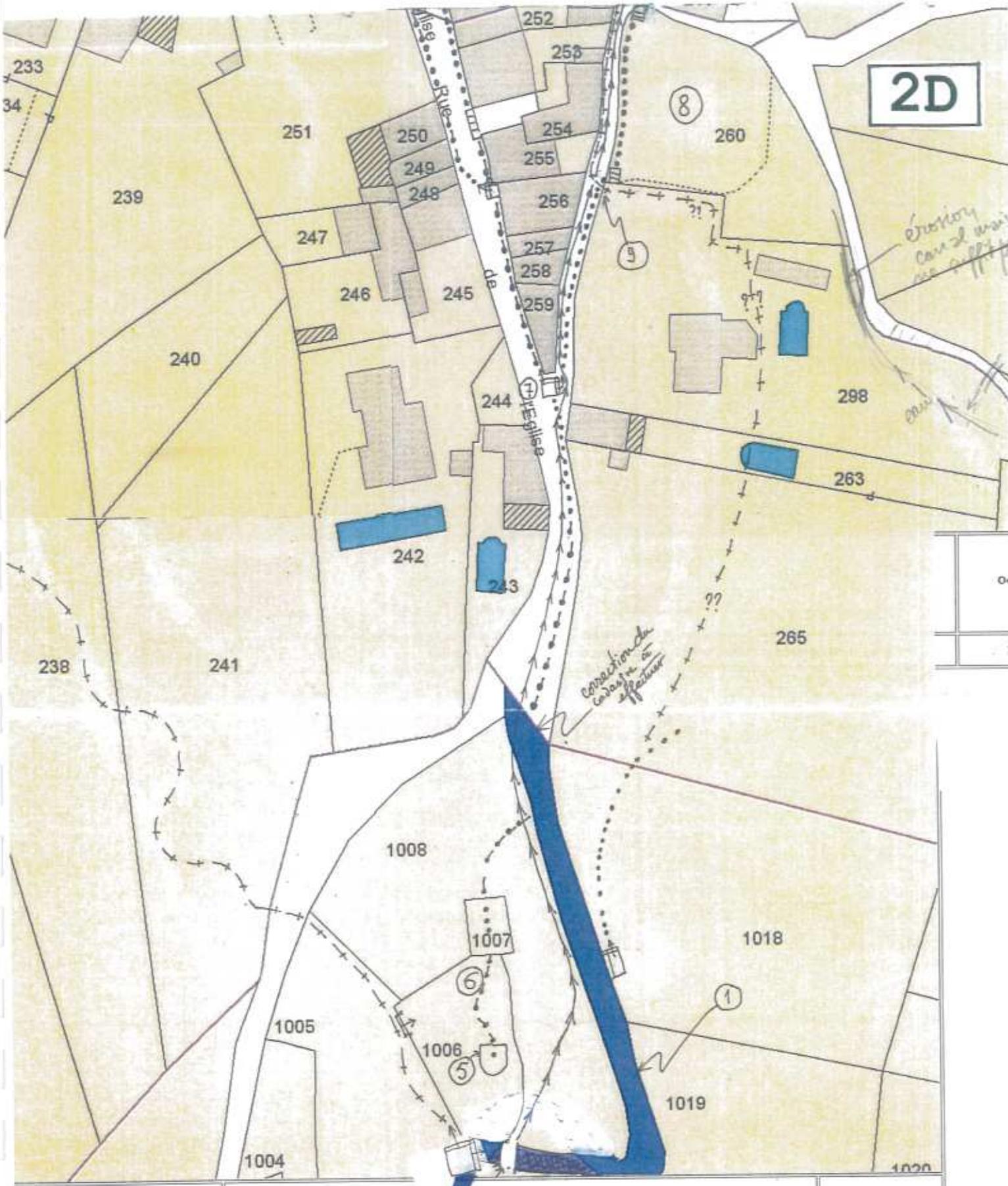
Mas Riere



A3: 1/1000
A4: 1/1414

Fig. 4





2D

Correction de courbe à effectuer

Stationary Canal with 1000 m of pipe

LEGENDE

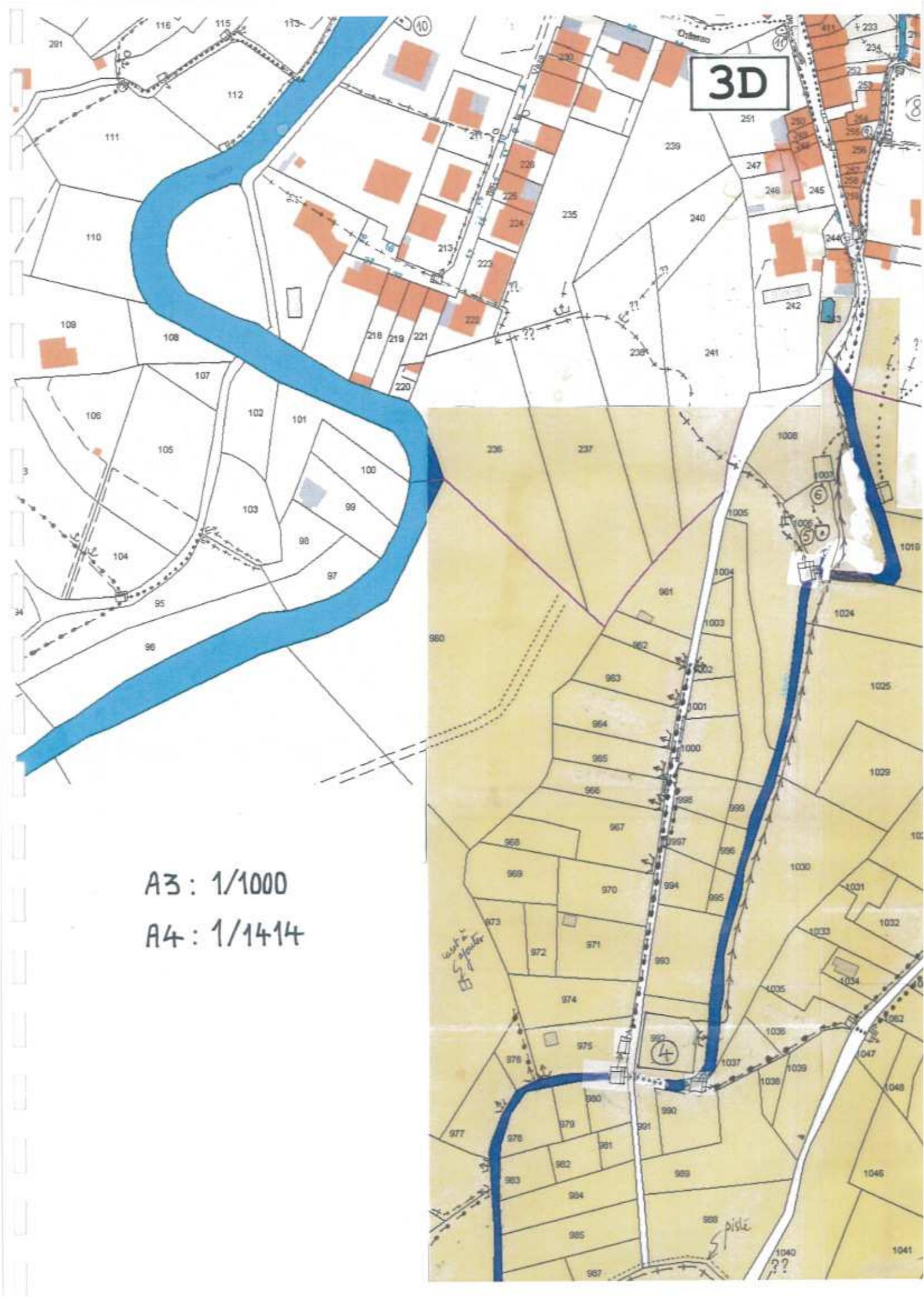
- ▣ PARCELLE
- ▣ BATI (Dur)
- ▣ BATI (Léger)



A3: Echelle 1/500

Attention, toutes les informations contenues dans ce plan n'ont aucune valeur légale.

A4: 1/707



3D

A3: 1/1000

A4: 1/1414

Orizaba

Luz de S. Alfonso

pista

10

6

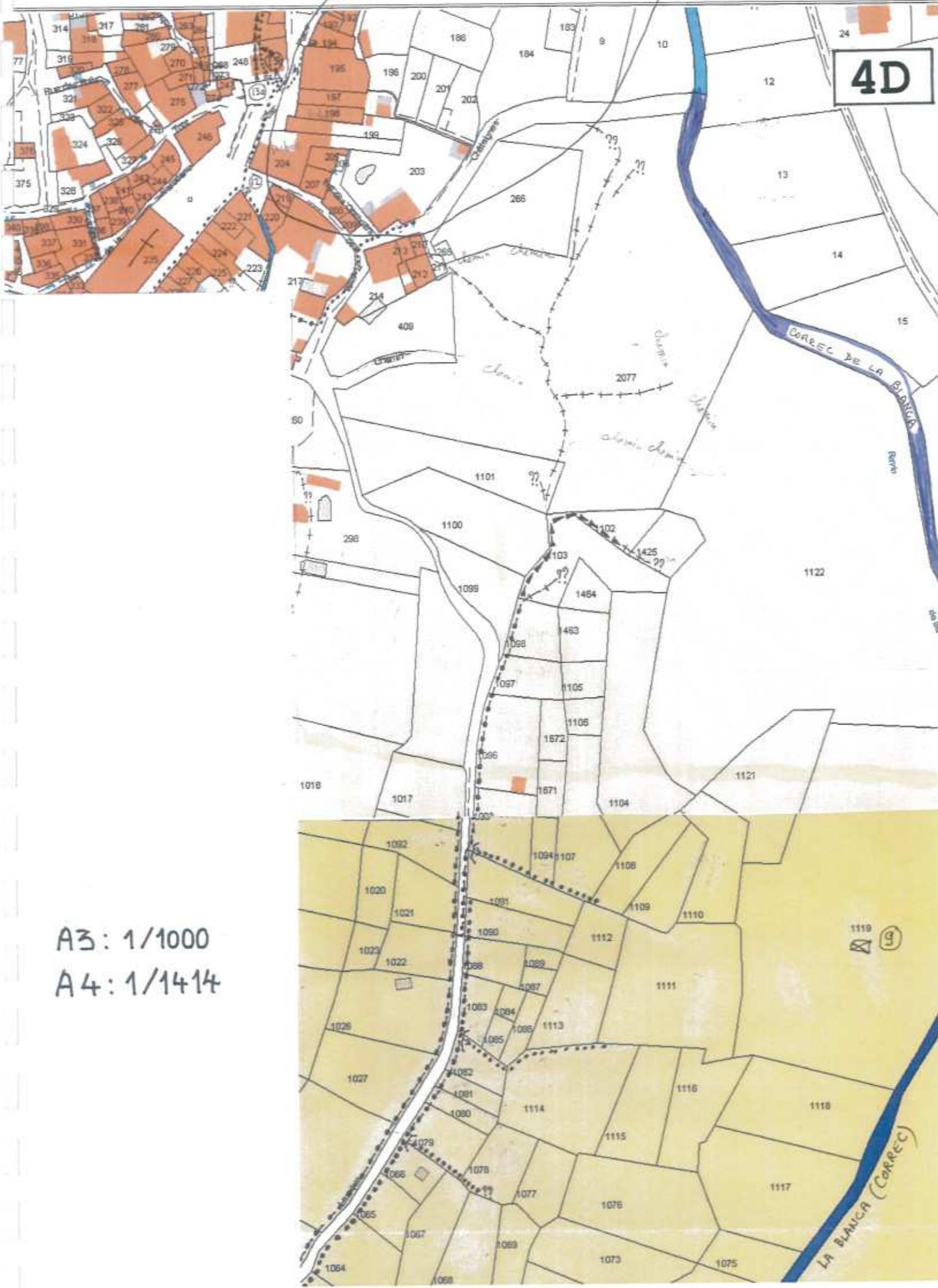
5

4

??

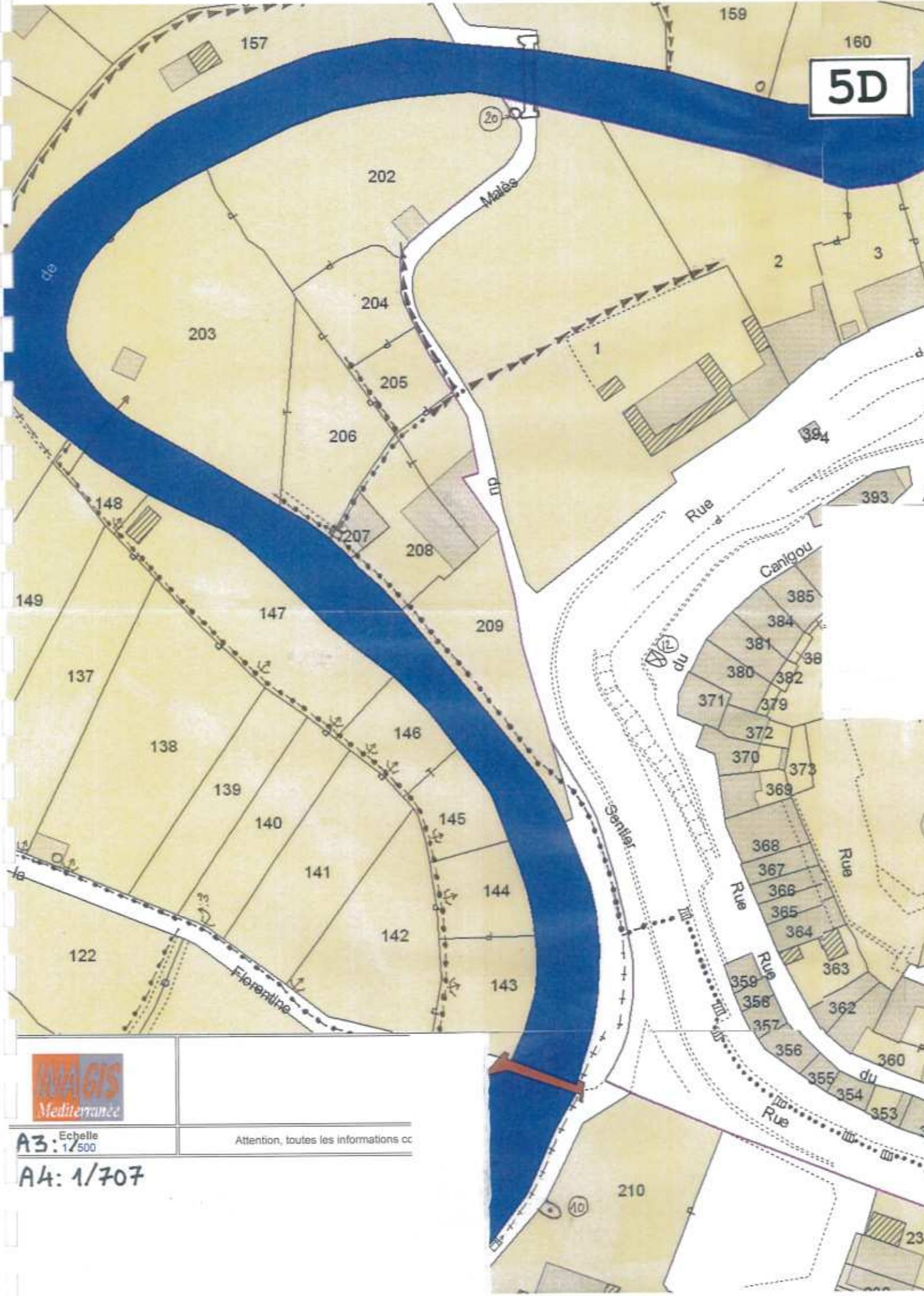
VIII - parcelas a 1/300

4D



A3: 1/1000
A4: 1/1414

5D



A3: Echelle 1/500

Attention, toutes les informations cc

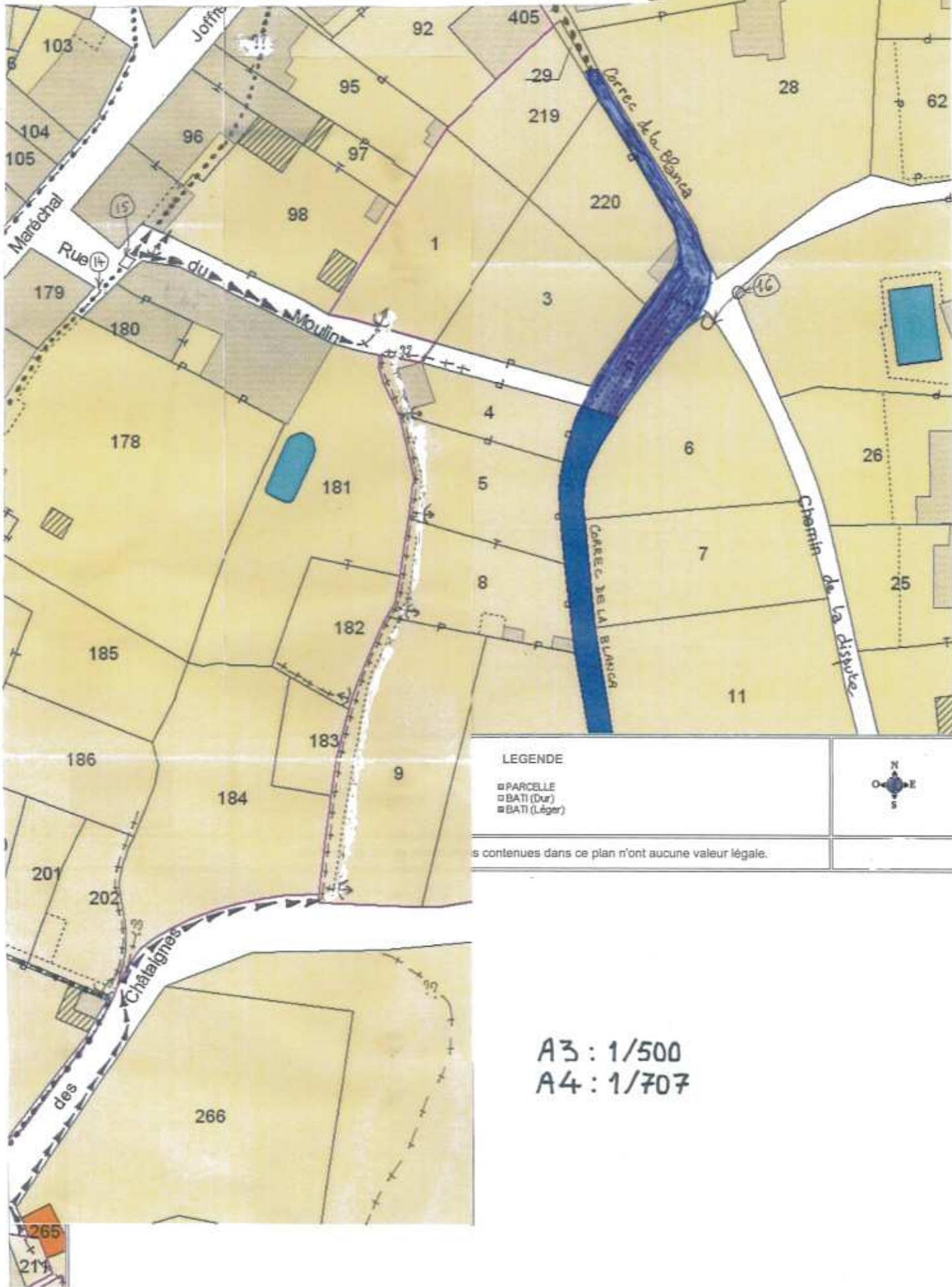
A4: 1/707

10

210

231

8D



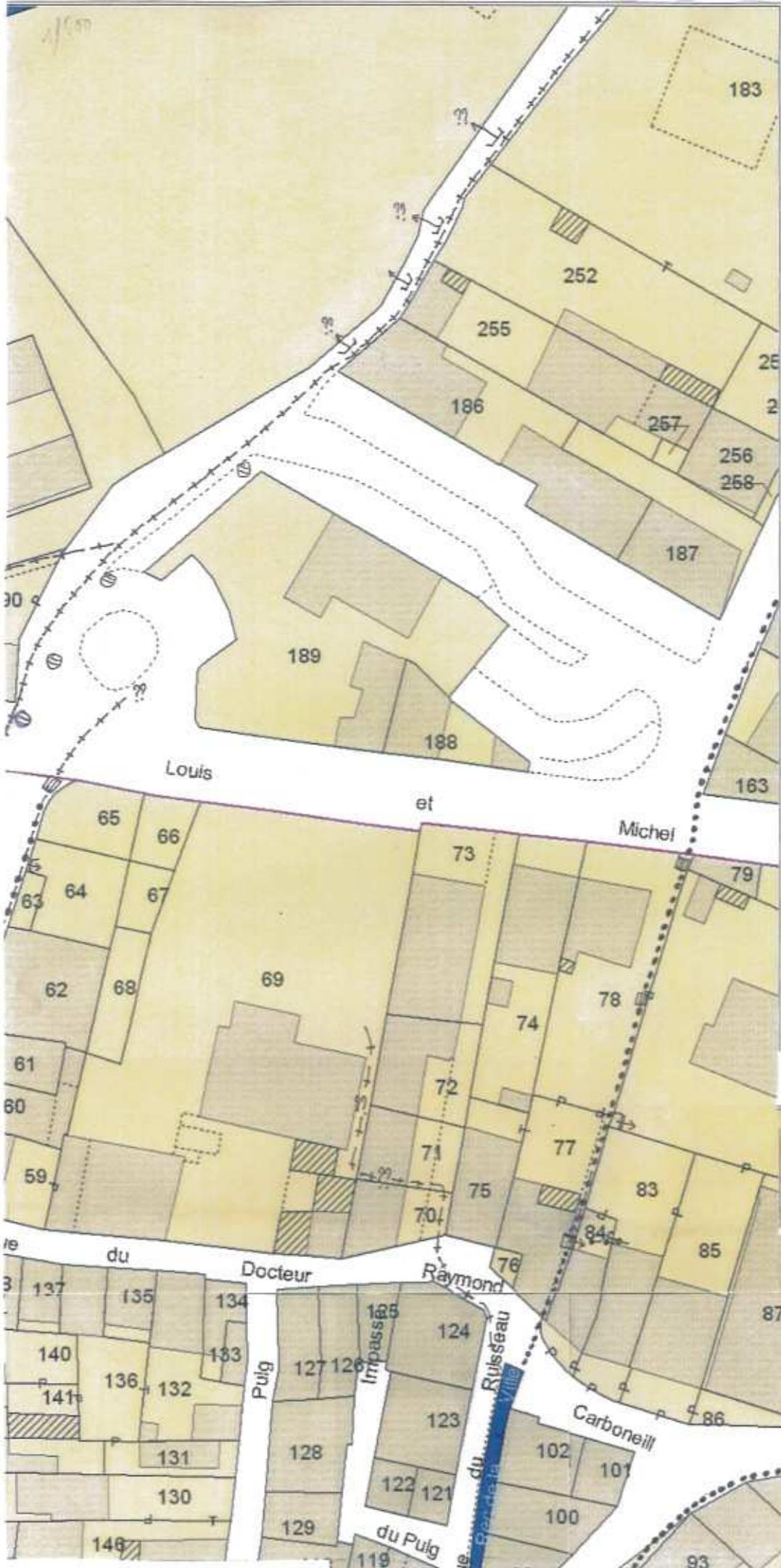
LEGENDE

- PARCELLE
- BATI (Dur)
- BATI (Léger)

Les contenues dans ce plan n'ont aucune valeur légale.

A3 : 1/500
A4 : 1/707

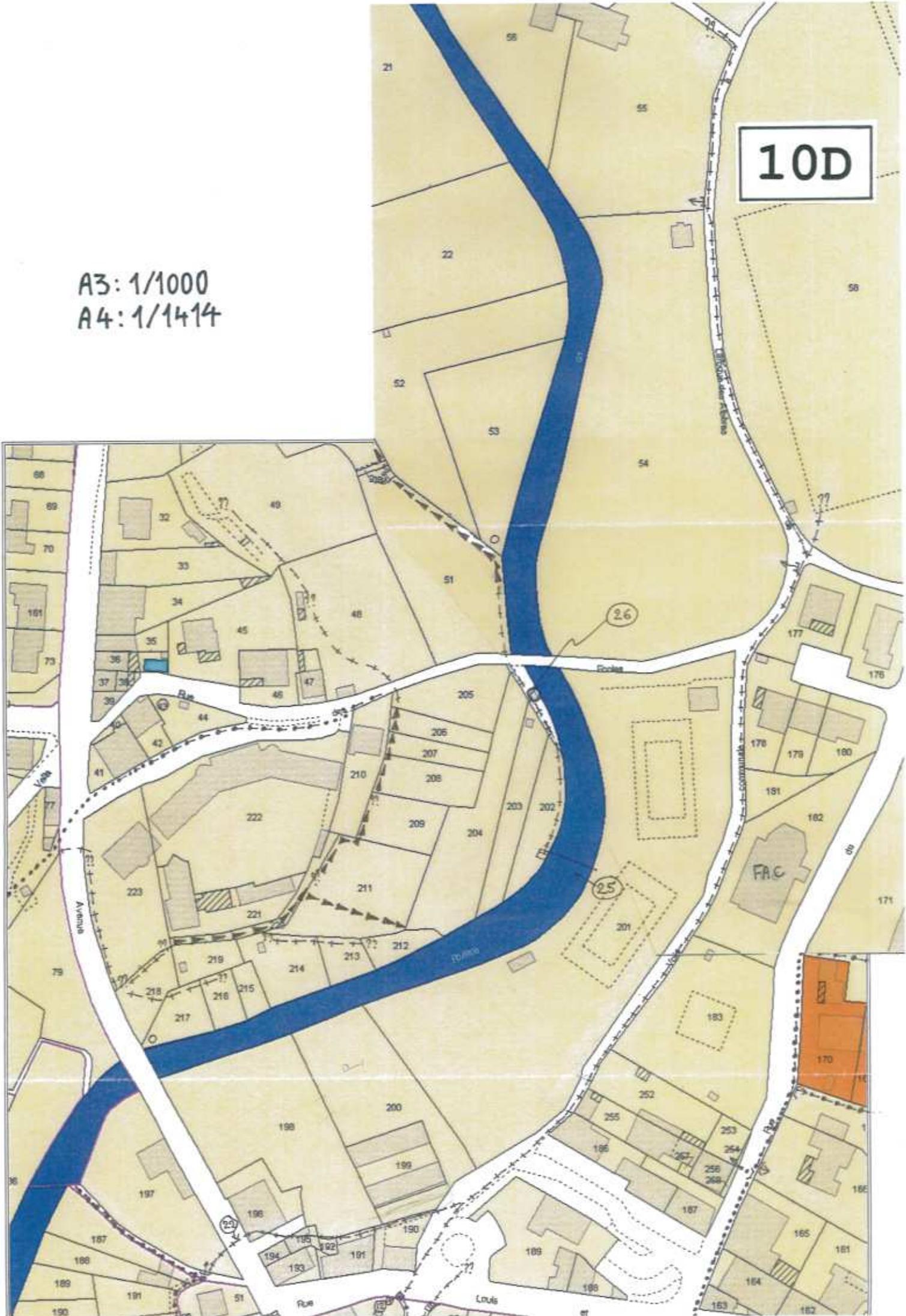
9D



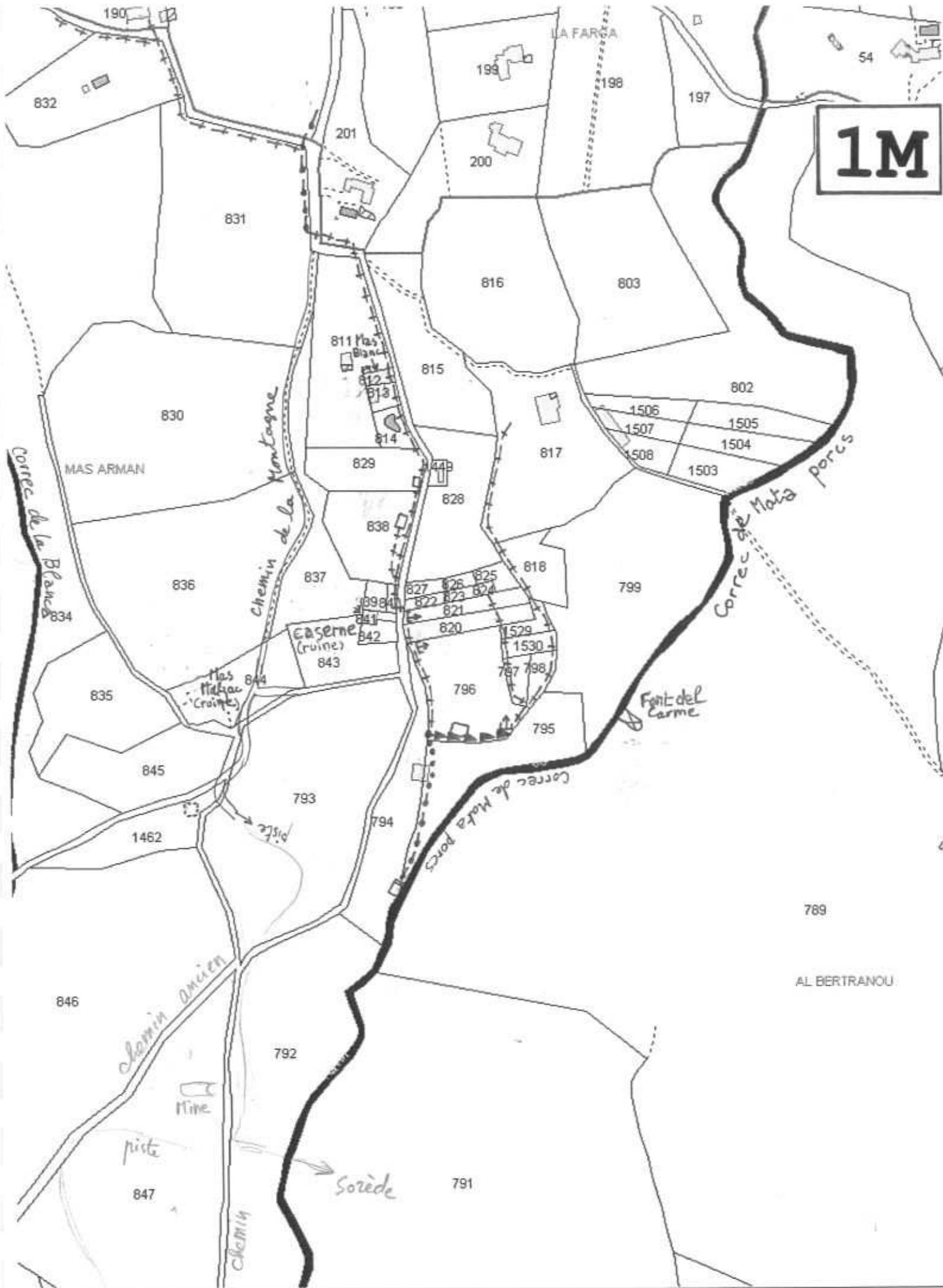
A3: 1/500
A4: 1/707

10D

A3: 1/1000
A4: 1/1414



1M



1/3350

Fig. 5

Echelle
1 : 12800

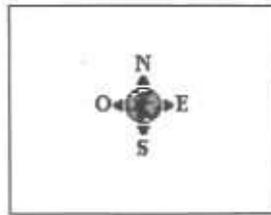


Fig. 5: Vue schématique du réseau d'irrigation.
Rive gauche en pointillés. Rive droite en traits continus.
Secteur du mas Malzac en tirets.
L= cellera de Laroque.
Réseaux du mas d'en Lic et du mas Soler non représentés.

Planche I



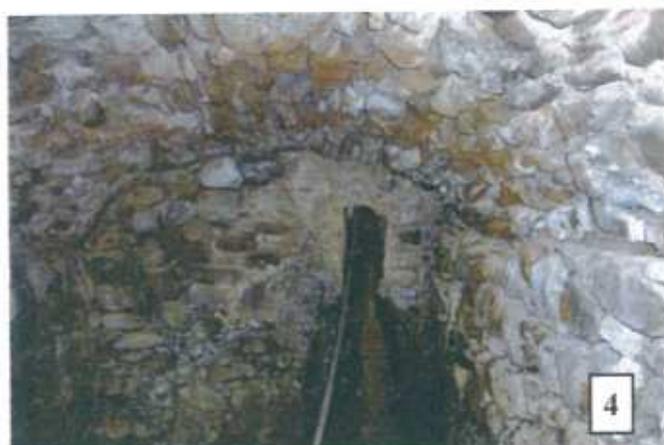
Prise d'eau sous les caranques (feuille 1D)



Ruisseau de la ville (Reg de la vila) (feuille 1 D)



Moulin de la Pave
Dans l'ancienne retenue d'eau
(feuille 2 D et site n°6)



Moulin de la Pave
Salle de la roue à aubes (Carcaba)
(feuille 2 D, parcelle 1007)



Moulin seigneurial
Sortie de deux tunnels (voir figure 1)



Moulin seigneurial
Ouverture dans la voûte du tunnel Est (voir figure 1)

Planche II



1

Moulin seigneurial.
Descente de l'eau dans le tunnel Est
(voir figure 1)



2

Moulin seigneurial
Débouché de trop-plein dans le tunnel Est
(voir figure 1)



3

Moulin seigneurial
Départ du trop-plein. Vue depuis le réservoir
(voir figure 1)



4

Ruisseau longeant les habitations, côté Est de la
rue du Maréchal Joffre (feuille 6D)



5

Avec Monsieur Henri Pagès derrière la rue Arago
(feuille 7D)



6

Avec Monsieur Henri Vauzelle, rue du Stade
(feuille 10D)

Planche III



Entrée du ruisseau au Mas Sabaté
(feuille 1 G)



Arrosage des jardins du Malès
(feuille 2G)



Arrivée du ruisseau au Mas Prim
(feuille 3 G)



Avec Mr Pujol, ruisseau au Mas San Julia
(feuille 6 G)



Avec Mr Pujol, passage du canal sous la route
vers le Mas Coste (feuille 6 G et site n°29)



Arrosage vers le Mas Coste
(feuille 6 G et site n° 28)

Planche IV



Conduite vers le Mas Coste lors des inondations de 1940 (feuille 6 G et site n°30)



Prise d'eau (rasclose) au ravin (correc) de Mata Porcs (feuille 1 M)



Ancien ruisseau vers le Mas Blanc (feuille 1 M)



Ancien passage du ruisseau au Mas Bragulat (feuille 1 M)



Ancien ruisseau vers le Mas Sors (feuille 1 M)



« Mémoire vivante »
Recueil de renseignements dans le haut du village

